



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : VILLE

Autres communes :

R500

Appellation : Église Notre-Dame de l'Assomption

Monument(s)

Appellation : Église Notre-Dame de l'Assomption

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 15/12/2015

Étendue de la protection : L'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption est inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques, considérant que ses verrières et son arc triomphal peint, datent, eux, du XXe siècle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.